

Compagnie :

PROCES - VERBAL

Unité :

DE

RENSEIGNEMENT ADMINISTRATIF

N. PIECE N. FEUILLE

C. n. - PV 01397/96

01

1

ANALYSE ET REFERENCES :

O B J E T : Audition suite à la vue d'un objet volant non identifié.

Nous soussigné : gendarme F W , Enquêteur, en résidence à
Vu les articles: 59 et 298 du décret du 20 mai 1903 portant règlement sur l'organisation
du service de la gendarmerie.

Rapportons les opérations suivantes :

--- L'an mil neuf cent quatre vingt seize, le treize décembre à dix sept heures
et trente minutes, Mme R épouse B E se présente au bureau de
notre unité. Celle-ci nous signale qu'au cours de la journée du 24 novembre 1996
elle a constaté la présence d'objets volants non identifiés dans le ciel en
rentrant à son domicile dans la commune de

--- A cet effet le 13 décembre 1996, nous procédons à son audition. Elle nous
relate les circonstances dans lesquelles elle a constaté la présence de ces
O.V.N.I et nous les décrit. L'un d'eux ressemblait à une sous-tasse à l'envers
de couleur OR en fusion dont à l'arrière se trouvaient des traînées de couleur
OR et rouge d'une dimension légèrement plus longue que le phénomène. L'O.V.N.I a
ensuite disparu pour réapparaître environ 3 à 4 secondes plus tard. Ensuite
trois points noirs beaucoup plus petits sont apparus et se sont rapprochés du
phénomène. L'O.V.N.I a disparu à nouveau et lorsqu'il a réapparu, plusieurs
points noirs sont venus vers lui en formant une escadrille ou plus exactement
une forme en "V".

--- Mme R épouse B nous cite un témoin des faits, Mr L
demeurant rue à .

--- Le 11 janvier 1997 à 15 heures 30, Mr L est entendu. Il nous déclare
qu'effectivement, Mme B s'est arrêtée devant chez lui pour observer des
lumières et ensuite elle l'a appelé. Lorsqu'il est arrivé il lui a dit que
c'était des avions mais elle lui a soutenu que ces formes étaient des O.V.N.I.

. Il nous déclare qu'elle est connue au sein de la commune et
notamment auprès des élus municipaux. Mr L insiste en nous déclarant que
c'était bien des avions et qu'il en voit régulièrement survoler cet endroit.

L'enquêteur

1 M. le préfet
1 Mr le Général Commandant la Région
Aérienne
 D.G.G.N - Bureau Défense Opération-
section renseignement
1 Archives

Date de clôture
19 JAN. 1997

Transmis le : 27 JAN. 1997

Par
Le Lieutenant-Colonel G.
Commandant le Groupement de Gendarmerie
Départementale

Signature

Signature et cachet 6 JAN. 1997.

Compagnie :

PROCES - VERBAL

inité :

DE

BT

RENSEIGNEMENT ADMINISTRATIF

C.U. - PV 01397/96

01 2

--- Par ailleurs dans la commune de commes dans celles de la circonscription de la Brigade, aucune autre personne n'est venue nous signaler avoir vu ou remarqué quoi que ce soit d'anormal dans le ciel.

Fait et Clos à

Le 19 janvier 1997

L'A.F.J

Compagnie :

PROCES - VERBAL

Unité :

DE

BT

RENSEIGNEMENT ADMINISTRATIF

N. PIEGE N. FEUILLET

C.U. - EV 01397/96

01 1

ANALYSE ET REFERENCES :

O B J E T : Audition suite à la vue d'un objet volant non identifié.

Nous soussigné : gendarme F W , Enquêteur, en résidence à
Vu les articles: 59 et 298 du décret du 20 mai 1903 portant règlement sur l'organisation
du service de la gendarmerie.

Rapportons les opérations suivantes :

Nous trouvant à , au bureau de notre unité, entendons:

R E , 41 ans,
épouse B ,
née le à
demeurant

mariée, sans profession, nationalité française,

qui déclare le treize décembre mil neuf cent quatre vingt seize
à dix sept heures et trente six minutes:"-----

""Je me présente ce jour en vos locaux afin de vous signaler des faits
relativement mystérieux.-----

""Le 24 novembre 1996 vers 16 heures, en plein jour, alors que je revenais de
, en retournant chez moi, j'ai aperçu une étoile dans l'axe de la route
et cela au loin dans le ciel. J'en ignore la distance mais je peux vous dire
qu'elle se trouvait à l'OUEST de . Etant interloquée par ces faits,
j'ai ralenti pour vraiment voir ce que c'était. J'ai continué ma route pour
ensuite encore une fois ralentir un peu plus loin. Entre les deux ralentissements
j'ai vu cette étoile disparaître à deux reprises et réapparaître au même
endroit. Il n'y avait aucun nuage ni brume. Ensuite en arrivant entre et
je me suis arrêtée à la première maison sur la droite après le
calvaire et de cet endroit j'ai observé à l'oeil nu ce phénomène. Lorsque je
l'ai observé cela ne ressemblait plus à une étoile mais une forme légèrement
plus ovalisée ou plus exactement ressemblant à une sous-tasse à l'envers.
Derrière cet objet scintillant et de couleur or en fusion, se trouvaient des
trainées de couleur OR et rouge d'une dimension légèrement plus longue que le
phénomène. Cet engin était fixe mais à un moment il m'a semblé qu'il a
légèrement tourné et changé de couleur à savoir de couleur vieil OR. On ne
voyait plus les trainées derrière. L'engin a brusquement disparu en un clin
d'oeil. Il a réapparu environ 3 ou 4 secondes après au même endroit. Ensuite
trois points noirs beaucoup plus petits que le phénomène sont apparus à tour de
rôle par la droite en se rapprochant de celui-ci. Les trois points se sont
évanouis d'un coup. Le phénomène est reparti un peu moins vite que la première
fois et est réapparu environ 5 secondes après. Une fois qu'il a réapparu,
plusieurs points noirs sont venus vers le phénomène et cela en formation
d'escadrille ou plutôt en "V". A partir de ce moment là, je suis allée voir Mr
La personne entendue L'enquêteur.

1 M. le préfet

Date de clôture

Transmis le : 19 JAN. 1997

19 JAN. 1997

1 Mr le Général commandant la Région
aérienne à D.G.G.N - Bureau Défense Opération-
section Renseignement

1 Archives

Signature

L[] D[] dmt rue à [] et lui ai fait voir ce qu'il se passait. Il n'en croyait pas ses yeux et ne comprenait pas non plus ce qu'il voyait. Lorsque nous regardions ce phénomène, un avion de type gros porteur est passé devant cette lueur et en ombre chinoise, il ne représentait qu'à peine la moitié du phénomène. A plusieurs reprises le phénomène est parti et revenu mais je suis rentrée chez moi.-----

""Je tiens à vous préciser qu'avant ces faits, en compagnie de ma mère, j'avais déjà observé une "étoile" inhabituelle à peu de chose près lumineuse comme la planète VENUS. Elle changeait de couleur, elle passait du jaune, au rouge et au vert. Par moment, il y avait un jet lumineux rougeâtre qui partait vers la droite comme pour le phénomène. Ceci s'est passé environ un à deux mois auparavant.-----

""J'ai observé pendant environ 45 minutes le phénomène.-----

""Je ne vois rien d'autre à ajouter.-----

A [] , le treize décembre mil neuf cent quatre vingt seize, à dix huit heures et quinze minutes.-----

Lecture faite par moi des renseignements d'état civil et de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher."

La personne entendue

L'enquêteur

Unité.:
BT

C.U. - PV 01397/96

AUDITION

N° 02 1

Nous soussigné : gendarme F W , Enquêteur, en résidence à
Vu les articles: 59 et 298 du décret du 20 mai 1903 portant règlement sur l'organisation
du service de la gendarmerie.

Rapportons les opérations suivantes :

Nous trouvant au domicile de la personne ci-après nommée, entendons :

L D , 37 ans,
né le à
demeurant

marié, mécanicien d'entretien, nationalité française,

qui déclare le onze janvier mil neuf cent quatre vingt dix sept
à quinze heures et trente minutes:"-----

""Je reconnais avoir pris connaissance de l'objet de votre dossier à savoir les
renseignements que vous a donné Mme B concernant des objets volants non
identifiés.-----

""Effectivement, le 24 novembre 1996 Mme B s'est arrêtée avec son
véhicule devant mon domicile et m'a appelé alors que je me trouvais dehors.-----

""Je suis arrivé vers elle et elle m'a dit de regarder des lumières dans le
ciel. Je lui ai dit que c'était des avions mais elle m'a soutenu que c'était des
O.V.N.I. Ensuite, environ une demi-heure après, elle est rentrée chez elle ayant
froid.-----

""Lorsqu'elle est arrivée, j'ai immédiatement remarqué qu'elle n'était pas dans
son état normal à savoir qu'elle était vraisemblablement sous l'influence de
l'alcool.-----

""Je persiste à dire que c'était des avions et non des O.V.N.I. Nous voyons
régulièrement des avions survoler cet endroit.-----

""Cette dame est fort connue dans la commune notamment des élus municipaux.-----
A , le onze janvier mil neuf cent quatre vingt dix sept, à quinze heures et
quarante cinq minutes.-----

Lecture faite par moi des renseignements d'état civil et de la déclaration ci-
dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher."
La personne entendue L'enquêteur

a signé au carnet de déclarations

Non enregistré